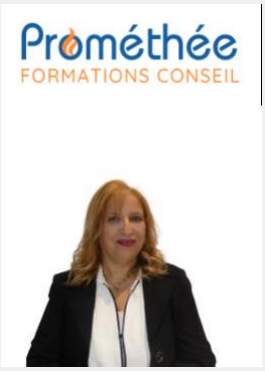
LIVRET D'ACCUEIL

Ici tout prend sens®



VOS INTERLOCUTRICES

Aïni VELLA – Dirigeante, Formatrice, Psychologue du travail

Responsable pédagogique et technique • Référente handicap

06 31 74 59 61 ou 09 81 70 05 81 – aini.vella@promethee-formations.com

Léa TOUATI – chargé accompagnement ressources humaines

07 69 45 73 35 lea.touati@promethee-formations.com

Vous pouvez contacter l'une ou l'autre pour toute question sur le fonctionnement du centre, en cas de désaccord ou de litige, ou pour signaler une situation de violence, de harcèlement ou de discrimination.

Ce livret d'accueil s'applique concomitamment au règlement intérieur de l'organisme. Le non-respect du livret d'accueil peut entraîner les sanctions prévues dans le règlement intérieur.

ACCÈS AUX LOCAUX

L'accès aux locaux de Prométhée Formations Conseil® se fait pendant les heures d'ouverture du cabinet et/ou aux heures de réception communiquées par votre consultant. La réception en entretien s'effectue de 8h à 20h du lundi au vendredi. Nous pouvons également vous proposer des entretiens le samedi.

Les locaux disposent d'un parking visiteur et d'une gare ferroviaire à proximité. Il convient de respecter le plan et les consignes d'accès communiqués ou affichés.

La formation présentielle se déroule au sein des salles de formation du groupe ou dans des salles mises à disposition par les clients de la formation. Tous ces lieux d'accueil et salles de formation respectent les règles d'hygiène et de sécurité applicables, pour votre santé et votre sécurité collectives et individuelles.

LIEUX D'ACCUEIL DU PUBLIC

Arras	109 Av. Fernand Lobbedez 62000 Arras
Cambrai	7 rue de Lille 59400 Cambrai
Douai	54 rue Victor Gallois 59500 Douai
Caudry	21 rue Jacquard 59540 Caudry
Orchies	14 rue Paul Thieffry 59310 Orchies
Valenciennes	36 avenue Duchesnois 59300 Valenciennes

Le registre public d'accessibilité est consultable dans chacune de nos agences.

NOS PRESTATIONS

Bilan de compétences

Le bilan de compétences vous permet d'analyser vos compétences, vos aptitudes et vos motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Il comprend une phase préliminaire, une phase d'investigation et une phase de conclusion, à l'issue de laquelle un document de synthèse vous est remis. Un entretien de suivi peut vous être proposé six mois après la fin du bilan.

Accompagnement VAE

L'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience vous aide à faire reconnaître votre expérience par une certification : choix de la certification visée, aide à la constitution de votre dossier de validation et préparation à l'entretien avec le jury. La décision de validation appartient exclusivement au jury désigné par le certificateur, qui reste indépendant de Prométhée Formations Conseil. Des aménagements de l'épreuve peuvent être demandés pour les personnes en situation de handicap.

Formation

Nos formations sont proposées en présentiel, à distance ou en format mixte. Le programme, les objectifs, la durée, les modalités d'évaluation et, pour les formations certifiantes, les informations sur la certification visée vous sont communiqués avant votre inscription.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE

Conformément à l'article D. 6313-3-1 du Code du travail, la mise en œuvre d'une action de formation à distance comprend :

1° Une assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours :

- L'assistance technique mise à disposition par Prométhée Formations Conseil consiste à accompagner le bénéficiaire dans l'utilisation des moyens techniques nécessaires à la réalisation de la formation.
- L'assistance pédagogique mise à disposition par Prométhée Formations Conseil consiste à accompagner, dans une démarche proactive, le bénéficiaire dans l'acquisition des compétences.

2° Une information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne, objet de la première classe virtuelle « faisons connaissance ».

3° Des évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation : les jalons pédagogiques permettent d'indiquer un taux de réalisation. Les jalons pédagogiques et les jalons d'évaluation positionnés dans le cadre du parcours pédagogique permettent de démontrer la progression

pédagogique du bénéficiaire. Ils ne se confondent pas avec les épreuves destinées à l'obtention de la certification ou de la qualification ; il s'agit ici de quiz à la fin de chaque module de formation.

SUIVI DES PARCOURS À DISTANCE

Avant le démarrage, nous vérifions avec vous que vous disposez du matériel, de la connexion et des compétences numériques nécessaires, lors d'un court test de prérequis. Si besoin, une prise en main de la plateforme vous est proposée.

Pendant le parcours, nous suivons votre activité pour vous accompagner au mieux :

- connexions et temps passé sur la plateforme ;
- modules réalisés et quiz validés ;
- présence aux classes virtuelles, avec un émargement à chaque séance.

Ce suivi nous permet de vous relancer en cas d'inactivité et d'adapter votre accompagnement.

Vos interlocuteurs :

Assistance technique (accès, connexion, outils) : 07 69 45 73 35 lea.touati@promethee-formations.com

- – réponse sous 24 heures ouvrées ;
- **Assistance pédagogique** (contenus, exercices, progression) : votre consultant ou formateur – réponse sous 48 heures ouvrées.

THÉ / CAFÉ ET RAFRAÎCHISSEMENTS

Durant toute la durée de la prestation, vous avez accès à la machine à café et aux rafraîchissements.

RESTAURATION – HÉBERGEMENT

Les repas ne sont pas inclus dans la formation. Les locaux de formation ne disposent pas de restauration collective, mais se trouvent à proximité de lieux de restauration.

L'hébergement est à la charge du stagiaire. Nous pouvons vous proposer une liste d'adresses hôtelières.

SANITAIRES

Nos locaux sont équipés de sanitaires. Merci de respecter les informations indiquées sur la signalétique et de veiller au maintien de la propreté et de l'hygiène des lieux.

MATÉRIEL INFORMATIQUE

Si vous ne disposez pas de matériel informatique ou d'accès à internet pour effectuer vos travaux de recherche, Prométhée Formations Conseil peut mettre à votre disposition un espace de travail ainsi qu'un ordinateur. Dans ce cas, merci d'en faire la demande à votre consultant pour organiser cette séance.

Pour toutes les formations en distanciel, le bénéficiaire doit disposer du matériel nécessaire et d'une connexion internet en parfait état de fonctionnement.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

L'expérience nous a montré que pour réussir votre parcours, certaines attitudes sont gagnantes. Voici les engagements qu'il nous semble indispensable de prendre.

Votre consultant Prométhée Formations Conseil s'engage à :

- se montrer réactif, disponible, bienveillant et positif à toutes les étapes de votre bilan de compétences, de votre accompagnement VAE ou de votre formation ;
- donner le meilleur de lui-même en mettant à votre disposition toute son expertise dans le domaine de l'emploi et de la formation ;
- garder confidentiel l'intégralité de vos échanges, dans le respect de la charte de valeurs de Prométhée Formations Conseil : **Bienveillance / Écoute active – Pragmatisme / Bon sens – Engagement / Souplesse – Transparence / Authenticité** ;
- vous prévenir par email au moins 48 heures à l'avance en cas d'impossibilité d'assurer l'un des rendez-vous, en vous proposant une nouvelle date.

En tant que bénéficiaire, vous vous engagez à :

- être « acteur » de vos démarches, en effectuant dans les délais prévus l'ensemble des préconisations (enquêtes, démarches, courriers, recherches d'informations, etc.) ;
- vous montrer authentique et sincère dans les échanges, en vous ouvrant à de nouvelles façons d'envisager votre environnement ;
- dans le cadre d'un bilan de compétences, rencontrer au moins deux professionnels des secteurs d'activité visés, de façon à découvrir des métiers, développer vos réseaux et/ou valider votre projet ;
- nous prévenir par email au moins 48 heures à l'avance en cas d'impossibilité d'assurer l'un des rendez-vous, en proposant une nouvelle date.

VIOLENCES, HARCÈLEMENT ET DISCRIMINATIONS

Prométhée Formations Conseil s'engage à garantir à chacun un cadre sûr et respectueux, en présentiel comme à distance. Toute forme de violence, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissement sexiste ou

de discrimination est strictement interdite, envers toute personne : bénéficiaire, stagiaire, consultant, formateur ou membre du personnel.

Prévention. Chaque bénéficiaire est informé de ces règles dès le début de son parcours. Nos consultants et formateurs sont sensibilisés chaque année à la prévention et au repérage de ces situations.

Vous êtes victime ou témoin ? Signalez-le

Vous pouvez contacter l'une ou l'autre des deux personnes suivantes, au choix :

- **Aïni Vella, dirigeante : 06 31 74 59 61 – aini.vella@promethee-formations.com**
- **Léa Touati** : **07 69 45 73 35 lea.touati@promethee-formations.com**

Vous pouvez aussi en parler à votre consultant, qui transmet immédiatement.

Ce qui se passe ensuite

- Votre signalement est traité de façon strictement confidentielle.
- Vous êtes recontacté(e) sous 48 heures ouvrées au plus tard. Des mesures de protection sont prises immédiatement si la situation l'exige.
- Chaque signalement est enregistré dans un registre confidentiel et suivi jusqu'à sa résolution. Vous êtes informé(e) des suites données.
- Aucune personne ne peut être sanctionnée ou pénalisée pour avoir signalé ou témoigné de bonne foi.

Numéros utiles

- Urgence : **17** (police), **112** (numéro d'urgence européen), **114** par SMS pour les personnes sourdes ou malentendantes
- Violences faites aux femmes : **3919**, gratuit et anonyme, 24 h/24
- Discriminations : Défenseur des droits, au **39 28** ou sur antidiscriminations.fr
- Signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles : arretonslesviolences.gouv.fr

Le détail de ces règles et des sanctions applicables figure à l'article 4 du règlement intérieur.

ACCÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est **Aïni Vella** (06 31 74 59 61 – contact@promethee-formations.com).

Dès que vous nous signalez une situation de handicap ou une difficulté particulière, elle vous contacte. Ensemble, vous établissez une **fiche d'aménagement et d'adaptation**, qui précise les adaptations nécessaires : locaux, rythme, supports, modalités à distance, et aménagement des épreuves de certification ou du jury VAE si besoin.

Si nécessaire, nous mobilisons notre réseau de partenaires spécialisés :

- la **Ressource Handicap Formation (RHF) Hauts-de-France** de l'Agefiph ;

- l'**Agefiph**, pour les salariés du privé et les demandeurs d'emploi ;
- le **FIPHFP**, pour les agents de la fonction publique ;
- **Cap emploi**, pour l'accompagnement vers l'emploi ou le maintien dans l'emploi ;
- la **MDPH** de votre département (Nord ou Pas-de-Calais), pour la reconnaissance du handicap et les droits associés.

RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION

Vous pouvez adresser une réclamation à tout moment, à l'oral auprès de votre consultant, par email à contact@promethee-formations.com ou par courrier.

- **1. Réclamation** : nous accusons réception sous 48 heures ouvrées et apportons une réponse écrite sous 15 jours.
- **2. Médiation interne** : si la réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez demander une médiation. Un rendez-vous d'échange est alors organisé avec Aïni Vella ou Léa Touati, au choix, de préférence la personne qui n'a pas traité votre réclamation initiale. L'objectif est de rechercher ensemble une solution. Une réponse écrite vous est remise sous 15 jours.

  Sas Médiation Solution
  222, chemin de la Bergerie 01800 Saint Jean de Niost
  Tel. 04 82 53 93 06
  Toutes les réclamations sont enregistrées et analysées pour améliorer nos pratiques.

CONFIDENTIALITÉ ET DÉONTOLOGIE

Tous les échanges ayant lieu dans le cadre des entretiens avec votre consultant, les résultats des tests et questionnaires, les synthèses intermédiaires ou finales, ainsi que les documents de travail ou de prospective pour l'accompagnement à la création d'entreprise, sont strictement confidentiels.

Dans le cadre du bilan de compétences

- Le bilan ne peut être réalisé qu'avec votre consentement. Vous pouvez y mettre fin à tout moment.
- Vous êtes le seul destinataire des résultats détaillés et du document de synthèse. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers, y compris votre employeur ou le financeur, qu'avec votre accord écrit.
- Les outils et tests utilisés sont choisis pour leur fiabilité et vous sont expliqués. Les résultats vous sont restitués et commentés.
- À l'issue du bilan, les documents de travail élaborés pour sa réalisation sont détruits. Seul le document de synthèse vous est remis : pensez à le conserver précieusement.

Protection de vos données personnelles

Conformément à la réglementation en matière de protection des données personnelles (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données. Une fiche d'information

RGPD vous est remise et signée en début de parcours. Notre politique de protection des données est consultable sur www.promethee-formations.com ou sur demande à contact@promethee-formations.com.